

Mai 2016





Diagnostic préparatoire au DDCL3





Document réalisé par :

- Observatoire régional de la santé de Bourgogne Franche-Comté (ORS BFC)
- Agence régionale pour l'environnement et le développement soutenable Bourgogne (Alterre)

Avec le soutien financier de :

- L'Agence régionale de la santé de Bourgogne Franche-Comté (ARS)
- La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne Franche-Comté (Dreal)

Nous tenons à remercier :

- Les organismes fournisseurs de données : ARS, Ademe, Atmosf'air Bourgogne, Atmo Franche-Comté, Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) Centre-Est, Conseil régional, Dreal, Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPE), Rectorats d'Académie de Dijon et de Besançon, Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA).
- Les acteurs institutionnels, professionnels, associatifs et les chercheurs ayant participé aux enquêtes par questionnaires et entretiens.

Sommaire

- Préambule
- Chapitre 1 : TERRITOIRES, CONTEXTE ET GRANDS ENJEUX EN SANTÉ ET ENVIRONNEMENT
 - Territoires
 - Cadrage environnemental
 - Grands enjeux de santé
- Chapitre 2 : EXPOSITION AUX RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET EFFETS SUR LA SANTÉ PAR MILIEU
 - Air extérieur
 - Eau
 - Habitat
 - Autres facteurs environnementaux
- Chapitre 3 : ACTEURS, ACTIONS ET DYNAMIQUES LOCALES
 - Perceptions des enjeux et implication des acteurs locaux
 - Dynamiques locales
- Chapitre 4 : DES APPROCHES GLOBALES
 - Approche de la qualité de vie dans les territoires
 - Indice de disparité santé environnement
 - Profils socio-sanitaires et environnementaux des intercommunalités de BFC
- Conclusion

Préambule

Contexte

- Le plan régional santé environnement 2 (PRSE 2) est à échéance en Bourgogne et en Franche-Comté au 31/12/2015. Ces deux plans ont fait l'objet d'une élaboration et d'une mise en œuvre distincte.
- L'enjeu réside désormais dans la réalisation d'un PRSE 3 unique Bourgogne Franche-Comté. Celui-ci déclinera le plan national santé environnement (PNSE3) adopté en décembre 2014, pour définir les priorités d'action dans les années à venir et fédérer l'ensemble des partenaires du nouveau territoire.
- Selon la définition proposée par le bureau européen de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en 1994 lors de la conférence d'Helsinki, « la santé environnementale comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures ».

Objectifs du diagnostic

- Les Agences régionales de santé (ARS), le Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) ont souhaité la réalisation d'un état des lieux prospectif pour analyser, synthétiser, confronter les enjeux identifiés sur la grande région en matière de santé environnement.
- Ce travail a été confié à l'ORS BFC et Alterre Bourgogne.

Un diagnostic réalisé en 4 phases :

- Deux enquêtes :
 - Auprès des acteurs locaux : collectivités territoriales, associations impliquées dans le domaine de la santé, de l'environnement, représentants des entreprises et des salariés
 - Auprès des chercheurs universitaires

Avec pour objectifs de :

- recueillir leurs perceptions des enjeux territoriaux,
- identifier les acteurs souhaitant s'impliquer dans l'élaboration et la mise en œuvre du PRSE 3,
- repérer les actions et les forces locales.
- Un état des lieux des dynamiques locales
- Une collecte d'indicateurs « traçants »* en santé environnement, analysés de façon individuelle puis via une analyse statistique multivariée.
- La détermination de profils socio-environnementaux
- Ce diagnostic permet d'identifier des axes prioritaires.

*Des indicateurs représentatifs de la politique menée, traçant les axes majeurs de la politique, mesurant des résultats à terme





Chap.

TERRITOIRES, CONTEXTE ET GRANDS ENJEUX EN SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

- Territoires
- Cadrage environnemental
- Grands enjeux de santé



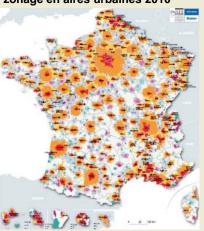


>> Territoires

Aires urbaines, bassins de vie

Le territoire français est structuré autour de zones d'échanges intenses entre les lieux de domicile et de travail, les aires urbaines, de taille plus ou moins importante. En France, 61 millions de personnes soit 95 % de la population française, vivent sous influence de la ville, dans les pôles urbains, leur couronne, ou dans des communes multipolarisées. Hors influence des villes, 5 % de la population se répartissent dans 7 400 communes rurales ou petites villes.

L'influence de ces aires urbaines est très étendue, car les trois quarts des communes rurales (25 % de la population) sont soumises aux nombreuses interactions entre villes et campagnes.



- Deux tiers des Bourguignons Francs-Comtois vivent dans une grande aire urbaine au sens de l'Insee, soit dans le pôle urbain ou dans sa couronne, 13 % dans une aire petite ou moyenne, 11 % dans des communes isolées et 9 % dans des communes multipolarisées.
- En Bourgogne Franche-Comté, 131 pôles de services disposent d'un minimum d'équipements nécessaires à la vie quotidienne. Ces pôles animent des bassins de vie au sein desquels la diversité des équipements et leur accès par la population sont inégaux. Alors que les temps d'accès sont réduits dans les bassins de vie des grands pôles urbains, ils s'allongent dans les bassins moins équipés et dans ceux dont la population est plus dispersée.

Répartition de la population dans les espaces urbains

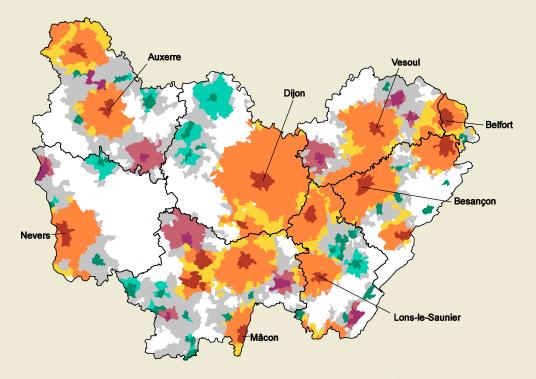
	Grandes aires urbaines	Autres aires	Autres communes multipolarisées*	Communes isolées hors influence des pôles	Ensemble
Côte-d'Or	443 907	31 400	12 626	39 470	527 403
Doubs	414 528	29 074	20 996	66 464	531 062
Jura	143 904	54 815	25 412	36 801	260 932
Nièvre	99 561	35 984	26 458	54 783	216 786
Haute-Saône	124 825	49 050	41 585	24 290	239 750
Saône-et-Loire	344 480	100 092	68 972	41 495	555 039
Yonne	200 815	55 833	50 989	34 265	341 902
Territoire de Belfort	129 132	10 117	3 456	1 235	143 940
Bourgogne	1 901 152	366 365	250 494	298 803	2 816 814
Franche-Comté	67 %	13 %	9 %	11 %	
France	77 %	8 %	5 %	5 %	

^{*} Ce sont des communes attirées par au moins deux aires hors de l'espace des grandes aires urbaines

Source : Insee, RP 2012 ; Exploitation ORS



Espaces urbains et ruraux en Bourgogne Franche-Comté





Commune appartenant à la couronne d'un grand pôle

Commune multipolarisée des grandes aires urbaines

Commune appartenant à un moyen pôle (5 000 à moins de 10 000 emplois)

Commune appartenant à la couronne d'un moyen pôle

Commune appartenant à un petit pôle (de 1 500 à moins de 5 000 emplois)

Commune appartenant à la couronne d'un petit pôle

Autre commune multipolarisée

Commune isolée hors influence des pôles

Grandes aires urbaines

Autres aires

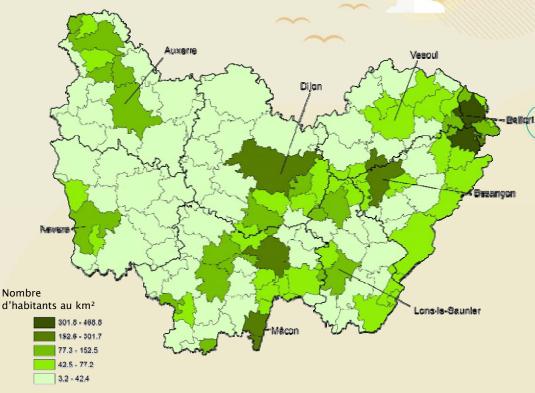
Auties alles

Source : Insee, exploitation ORS

Pour en savoir plus :

■ Bassins de vie : un inégal accès aux équipements en Bourgogne, Insee Bourgogne dimensions, 2012 et Un Franc-Comtois sur deux vit dans un bassin de vie rural, Info web, 2012. ■ Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010. Insee Première n° 1374 - Octobre 2011.

Densité de population par bassins de vie en Bourgogne Franche-Comté



Précisions

L'espace à dominante urbaine est composé de pôles urbains et de leurs aires d'influence définies par les trajets domicile-travail des actifs et constituées de la couronne périurbaine et de l'espace multipolarisé.

Dans les bassins de vie, la population accomplit une grande partie des actes de la vie courante, comme travailler, consommer, se soigner ou aller à l'école. Les bassins bourguignons francs-comtois débordent parfois sur la région voisine.





Cadrage environnemental

Occupation des sols

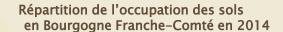
L'occupation des sols est déterminée par différents processus naturels (géologie, conditions climatiques...) et anthropiques (agriculture, industrie, urbanisation...). Le suivi de son évolution permet de mieux comprendre celle des territoires et des écosystèmes. Il reflète la manière dont sont gérées les ressources naturelles et dont le territoire est aménagé.

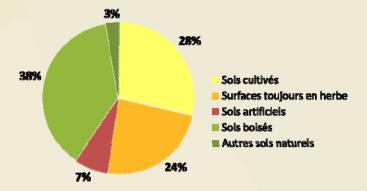
En Bourgogne Franche-Comté :

- Les sols agricoles (cultivés et toujours en herbe) occupent 52 % des 4 806 078 ha du territoire régional en 2014. Depuis 2006, ils ont perdu environ 17 000 ha, soit 0,7 % de leur superficie.
- Cette relative stabilité cache des évolutions plus marquées : entre 2006 et 2014 les sols cultivés se sont étendus de plus de 120 000 ha (soit 11 fois la superficie de Paris) et les surfaces toujours en herbe ont diminué de plus de 137 000 ha (soit 13 fois la superficie de Paris).
- Les sols naturels occupent 41% du territoire en 2014, avec environ 10 000 ha de moins qu'en 2006, soit 0,5% de leur superficie. Une grande part des sols naturels sont des sols boisés qui occupent 38 % du territoire régional, le plaçant au 3° rang national pour son taux de boisement.
- Les sols artificiels occupent 7 % du territoire en 2014. Depuis 2006, ils ont gagné près de 27 000 ha, soit 9 % de leur surface et 2,5 fois la superficie de Paris. Ce gain provient à 70 % de sols agricoles et à 30 % de sols naturels.
- L'artificialisation a été particulièrement forte entre 2006 et 2008, avec un rythme de plus de 7 000 ha artificialisés par an, soit l'équivalent de près de 10 000 terrains de football.



Puis, le rythme d'artificialisation des sols a diminué pour passer à en moyenne 2 000 ha par an entre 2008 et 2014. Cela serait dû à plusieurs facteurs : la crise économique qui a fortement impacté le secteur de la construction ; le ralentissement des départs à la retraite des agriculteurs ; la volonté des politiques locales d'urbanisme de préserver davantage les sols agricoles, naturels et forestiers en application des lois Grenelle.





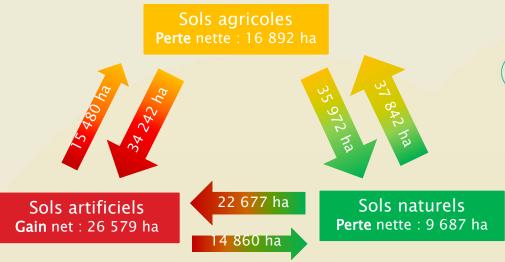
Source : enquêtes TERUTI-LUCAS 2014



Evolution de l'occupation des sols entre 2006 et 2014 en Bourgogne Franche-Comté (en ha)

Changements d'occupation des sols entre 2006 et 2014 en Bourgogne Franche-Comté





Source : enquêtes TERUTI-LUCAS

NB : Il n'y a pas eu d'enquête TERUTI-LUCAS en 2011. Les résultats des années 2012 et 2013 comportent des anomalies et n'ont donc pas été exploitées ici.

Précisions et définitions

Sols agricoles : sols cultivés et surfaces toujours en herbe

Sols naturels : sols boisés et autres sols naturels

Surfaces toujours en herbe: alpages, prairies à caractère permanent ou à utilisation agricole (production végétale, élevage, jachère), sols nus à utilisation agricole (production végétale, élevage, jachère).

Sols boisés : forêts (sols boisés de surface unitaire supérieure ou égale à 0,50 hectare), peupleraies (espaces boisés couverts de peupliers cultivés plantés à intervalles réguliers comprenant 3 rangs ou plus), bosquets (sols boisés de surface unitaire inférieure à 0,50 hectare et comportant 4 arbres ou plus), haies et alignements d'arbres (sols boisés de forme linéaire dont la largeur moyenne est comprise entre 3 et 20 mètres et la longueur supérieure à 25 mètres)

Autres sols naturels: landes, sols nus naturels, zones humides et sous les eaux, zones interdites

Sols artificiels: sols bâtis (immeubles et maisons d'habitation, immeubles de bureaux ou commerciaux, usines, bâtiments agricoles, halles de marchés, quais de gare...), sols revêtus (routes, autoroutes, voies ferrées, chemins forestiers et agricoles, places, squares, rondspoints, parcs de stationnement...), sols artificialisés non bâtis (mines, carrières, décharges, chantiers, terrains vagues, espaces verts urbains, équipements sportifs et de loisirs, sols enherbés artificialisés...)

Artificialisation: On entend par surface artificialisée toute surface retirée de son état naturel, forestier ou agricole, qu'elle soit bâtie ou non et qu'elle soit revêtue ou non.

TERRITOIRES, CONTEXTE ET GRANDS ENJEUX EN SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Biodiversité

La biodiversité est notre patrimoine naturel commun. Elle désigne la diversité des plantes, des animaux, des micro-organismes et leurs gênes, ainsi que les différents paysages. L'homme l'exploite pour se nourrir, se loger, se chauffer, se soigner... En ce sens, la biodiversité fournit des biens et services indispensables à notre existence. Elle est néanmoins exposée à des pressions croissantes et connaît une érosion parfois inquiétante.

- Avec environ 4930 espèces animales et 4250 espèces de flore recensées en Bourgogne Franche-Comté (données INPN), la biodiversité bourguignonne et franc-comtoise est particulièrement riche. Cette richesse est à relier à la diversité des paysages, qui est le produit d'un contexte géologique (vallées alluviales, plateaux calcaires, massifs cristallins...) et climatique (influences continentale, atlantique, méditerranéenne et montagnarde) varié et de différents modes d'occupation des sols.
- Elle se caractérise également par des espèces (Sabot de Venus, Lynx...) et des espaces remarquables (pelouses calcaires, tourbières...).
- Toutefois, cette biodiversité est menacée, du fait de la dégradation et la destruction des milieux naturels, de la surexploitation des ressources naturelles, de la généralisation des pollutions, du changement climatique, ou encore des espèces exotiques envahissantes (Ambroisie, Renouée du Japon, Jussie...). Tous les milieux, même la nature dite « ordinaire » (milieux et espèces encore bien répandus ou associés aux lieux de vie des hommes), sont concernés.
- L'homme joue ainsi un rôle important : par ses activités et sa présence, il perturbe les équilibres, ou à l'inverse il peut œuvrer activement à sa préservation.

- Il est difficile d'évaluer l'état de la biodiversité régionale du fait de ses nombreuses composantes et de données souvent hétérogènes et dispersées. Il faut bien souvent plusieurs indicateurs pour comprendre la situation.
- En Bourgogne, un diagnostic préalable à la Stratégie régionale pour la biodiversité a été élaboré : il constitue un état des lieux de la situation et tente d'identifier des enjeux pour orienter l'action.
- En Franche-Comté, le profil environnemental réalisé en 2014 par la Dreal comporte une thématique « Biodiversité et milieux naturels ».

Pour en savoir plus :

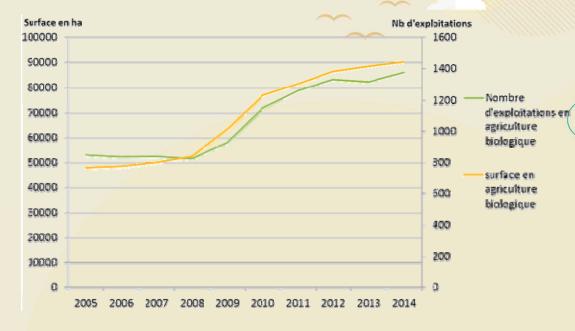
- <u>www.alterre-bourgogne.org/c/ressources/detail/717/diagnostic-des-</u> enjeux-a-partager-strategie-regionale-pour-la-biodiversite-en-bourgogne
- www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/biodiversite-et-milieux-naturels-r1023.html





- Il n'existe pas encore d'indicateur de biodiversité à l'échelle de la nouvelle région. Cependant, il est dans une certaine mesure possible de caractériser les pratiques favorables à la biodiversité "ordinaire" en Bourgogne Franche-Comté. On peut par exemple s'intéresser à l'évolution des surfaces en agriculture biologique.
- En effet, l'agriculture biologique recourt à des pratiques culturales et d'élevage soucieuses du respect des équilibres naturels. Elle exerce ainsi moins de pressions sur la biodiversité mais aussi sur la qualité de l'eau, sur la vie dans les sols. Elle cherche même à valoriser la biodiversité (ex : lutte biologique).
- La surface en agriculture biologique en Bourgogne Franche-Comté, après avoir été stable jusqu'en 2008, a augmenté régulièrement jusqu'en 2014, atteignant 86 067 ha en 2014 contre 52 969 ha en 2005, soit une augmentation de plus de 60 %. Elle ne représente toutefois encore que 3,5 %, de la SAU* en 2014, restant inférieure à la moyenne française de 4,1 %.
- La tendance à la hausse observée peut s'expliquer par une volonté agriculteurs de changer de système, en lien des difficultés économiques ou des problèmes de santé ou avec une prise de conscience des dégradations de l'environnement. Elle est soutenue par des aides incitatives.

Évolution de l'agriculture biologique entre 2005 et 201<mark>4 en Bour</mark>gogne Franche-Comté



Sources : Agence bio, Agreste Bourgogne Franche-Comté, Alterre Bourgogne

Précisions et définitions

SAU: Surface agricole utile, composée des terres arables (grande culture, cultures maraîchères, prairies artificielles...), des surfaces toujours en herbe (prairies permanentes, alpages), des cultures pérennes (vignes, vergers...), et les surfaces en jachères (qui sont incluses dans les terres arables).

Eau

L'eau est une ressource vitale, à laquelle tout individu doit avoir accès en quantité et en qualité suffisantes. Mais les usages des uns ne sont pas sans conséquences sur la disponibilité et la qualité de l'eau pour les autres. Des pratiques et des usages locaux, apparemment anodins et sans intention de nuire, peuvent ainsi avoir des impacts sur la ressource : les polluants véhiculés par les égouts altèrent la vie aquatique des rivières ; les désherbants épandus sur les trottoirs ou dans les champs se retrouvent dans les eaux, y compris celles captées pour l'alimentation en eau potable. Avec plus de 17 300 km de cours d'eau, la région Bourgogne Franche-Comté dispose d'un patrimoine hydrique diversifié mais relativement vulnérable...

En Bourgogne, en 2011 :

- Sur les 45 % des masses d'eau superficielle qui ont pu être évaluées, 40 % étaient en bon état, et 60 % en mauvais état. La non atteinte du bon état est due plutôt au mauvais état écologique qu'au mauvais état chimique.
- 48 % des 48 masses d'eau souterraine étaient évaluées en bon état. Pour les 52 % restants, les facteurs déclassant étaient principalement les nitrates et les pesticides.

En Franche-Comté, en 2014 :

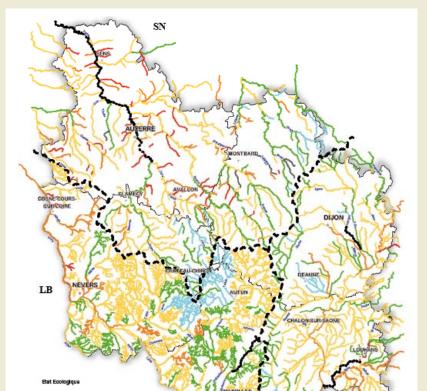
- 50 % des masses d'eau superficielle étaient concernées par le risque de non atteinte du bon état écologique, du fait des rejets issus de l'épuration des eaux usées domestiques, des rejets industriels et des pollutions diffuses liées à l'activité agricole ou urbaine.
- Sur les 44 masses d'eau souterraines, seules 7 étaient classées en mauvais état, dont 6 en mauvais état chimique.

- Située en tête des bassins Rhône-Méditerranée-Corse, Seine-Normandie et Loire-Bretagne, la région Bourgogne Franche-Comté a un réseau hydrographique diversifié du fait des différences de relief, de climat et d'hydrogéologie (perméabilité des sols, capacité de stockage des aquifères,...) avec :
 - des réseaux denses de cours d'eau (« chevelus ») comme dans le Morvan, liés à des substrats géologiques peu perméables ;
 - des rivières rares sur les plateaux calcaires de l'Yonne ou du Doubs :
 - de nombreuses zones de karst, en particulier dans l'Est du territoire Franc-Comtois :
 - de grandes plaines alluviales, comme celles de la Saône ou du Doubs.
- La ressource en eau y est fragile, en particulier au niveau des petits cours d'eau et des zones karstiques.
- La qualité des eaux est parfois dégradée par une pollution industrielle, agricole et domestique. À ces pressions s'ajoutent la dégradation de l'hydromorphologie des cours d'eau et des fonctionnements hydrauliques et biologiques, du fait des aménagements anthropiques.



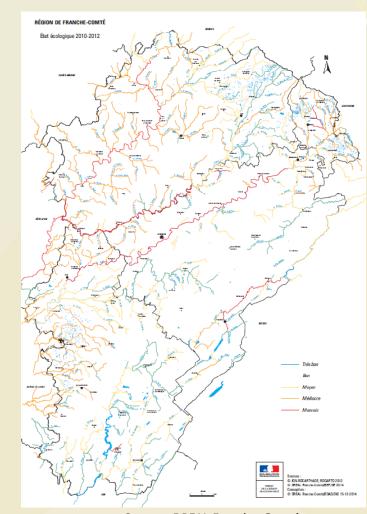
État écologique des masses d'eau superficielles

en Bourgogne en 2011



Source : DREAL Bourgogne (profil environnemental régional)

en Franche-Comté en 2010-2012



Source : DREAL Franche-Comté

Précisions et définitions

Selon la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE), **l'état des masses d'eau superficielles est évalué à partir de deux composantes**: l'état écologique (comprenant l'état physico-chimique et l'état biologique) évalué selon 5 classes d'état (très bon, bon, moyen, médiocre et mauvais); et l'état chimique évalué selon 2 classes d'état (très bon et mauvais). Le bon état d'une masse d'eau est atteint lorsque l'état écologique et l'état chimique sont au moins qualifiés de 'bons'. **Pour les eaux souterraines**, les masses d'eau doivent atteindre un bon état quantitatif et un bon état chimique.

Pour en savoir plus :

• http://www.eaufrance.fr/observer-et-evaluer/etat-des-milieux/regles-d-evaluation-de-l-etat-des/

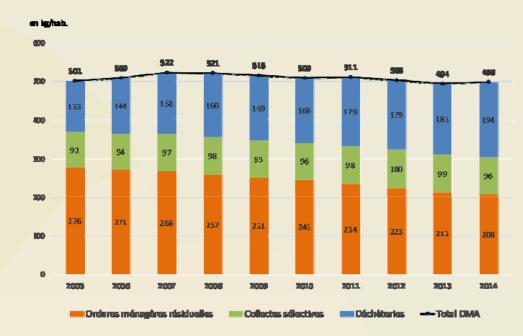
Déchets

Avant de devenir un déchet, un produit a nécessité l'utilisation de ressources naturelles : pour 500 kg de déchets produits chaque année par un Européen, ce sont près de 50 000 kg de ressources qui ont été nécessaires. La fabrication de ce produit, son conditionnement, son transport et sa distribution ont également engendré des rejets dans l'environnement. Depuis le début du XXe siècle, le cycle Extraire – fabriquer – consommer – jeter n'a cessé de s'accélérer et la quantité de déchets rejetés a considérablement augmenté. Aujourd'hui, l'enjeu majeur n'est plus seulement d'améliorer la gestion des déchets mais de moins en créer.

En Bourgogne Franche-Comté :

- De l'ordre de 1 400 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés (DMA) ont été collectés en 2014 en Bourgogne Franche-Comté (hors déblais et gravats reçus en déchèteries). Cela représente en moyenne 498 kg par habitant :
 - 208 kg d'ordures ménagères résiduelles collectées en mélange, restant après les collectes sélectives
 - 96 kg d'emballages, journaux-magazines, biodéchets collectés sélectivement
 - 194 kg apportés en déchèteries.
- La quantité d'ordures ménagères résiduelles collectées par habitant n'a cessé de diminuer (-25 % depuis 2005), traduisant une meilleure orientation des ordures ménagères vers les filières de valorisation.
- On observe en revanche une baisse plus récente et moins significative de l'ensemble des déchets ménagers et assimilés (DMA). En effet, une partie des déchets évités dans les ordures ménagères résiduelles n'ont pas disparu, mais ont été orientés en valorisation, notamment dans les déchèteries qui ont reçu 35 % de déchets en plus entre 2005 et 2014.

Évolution des déchets ménagers et assimilés collectés par habitant en Bourgogne Franche-Comté

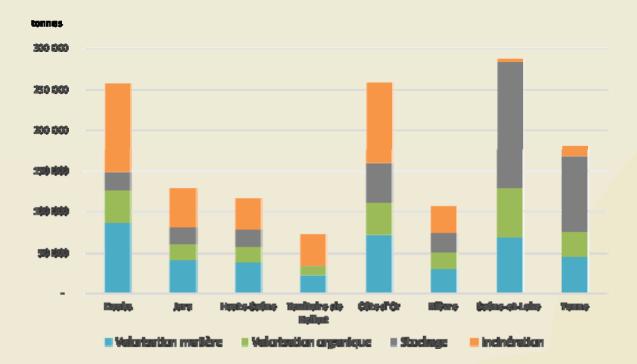


Quantités hors déblais et gravats reçus en déchèteries

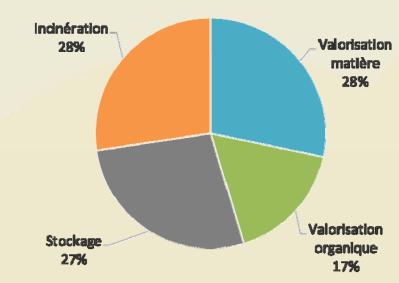
Source : Alterre Bourgogne et ADEME Bourgogne Franche-Comté



En 2014, 45 % des déchets ménagers et assimilés collectés ont été valorisés : 28 % par recyclage de la matière, 17 % par compostage. Les déchets non valorisés ont été stockés pour 27 % et incinérés pour 28 %.



La destination finale en 2014 des déchets ménagers et assimilés collectés en Bourgogne Franche-Comté



Source : Alterre Bourgogne et ADEME Bourgogne Franche-Comté

Précisions et définitions

Déchets ménagers et assimilés (DMA): Il s'agit des déchets issus de l'activité domestique des ménages et des déchets non dangereux provenant des entreprises, commerçants, administrations et services tertiaires qui sont collectés dans les mêmes conditions que les déchets ménagers. Au niveau national, on estime que 20 % des DMA collectés sont imputables aux petites entreprises ou administrations.

Destination finale des déchets ménagers et assimilés :

- Les quantités indiquées dans les filières de recyclage matière et biologique correspondent aux quantités de déchets
- sortant de ces installations ; les refus de tri et de compostage sont ôtés.
- Les quantités indiquées en stockage ou en incinération s'entendent y compris les refus de tri ou de compostage mis en
- définitive en décharge ou incinérés.
- Les quantités recyclées comprennent les métaux récupérés sur mâchefers ou compost.
- Les quantités indiquées en stockage s'entendent hors mâchefers.

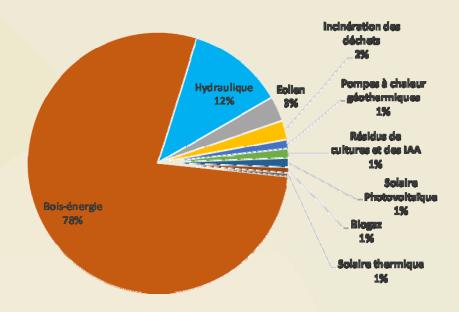
Production d'énergies d'origine renouvelable

Le développement des énergies renouvelables répond à un enjeu environnemental majeur de lutte contre le changement climatique. Dans un contexte de raréfaction des ressources fossiles, il répond également à un enjeu social de sécurité d'approvisionnement en énergie et d'accès à l'énergie pour tous. Les enjeux industriels et de création d'emplois qui s'y rattachent en font également un enjeu économique. Il s'agit ainsi d'un facteur de développement durable, que ce soit au niveau national, mais aussi des territoires locaux. Ces derniers peuvent en faire un axe de réappropriation de leur développement, notamment avec des modes de financement participatifs.

En 2012, la Bourgogne Franche-Comté a produit environ 8 800 GWh d'énergie d'origine renouvelable* : 83 % sous forme de chaleur, 17 % sous forme d'électricité.

- Cette production est principalement basée sur le bois-énergie à 78 % : 60 % sur le chauffage au bois des ménages et 18 % sur des chaufferies automatisées présentes en résidentiel-tertiaire. en industrie ou en agriculture. Avec un taux de boisement de 36 %, contre 30 % au niveau national, la Bourgogne Franche-Comté présente en effet une ressource bois abondante. Les activités de la filière y sont également très présentes avec près de 5 000 entreprises et plus de 20 000 salariés (source : ADIB -Aprovalbois). La création de chaufferies automatiques au bois se poursuit : leur production a augmenté de 18 % entre 2008 et 2012.
- La production d'hydroélectricité arrive en seconde position dans le mix de production, avec 12% de la production régionale. La puissance installée augmente faiblement : +5 % entre 2009 et 2014.

La production d'énergies renouvelables en Bourgogne Franche-Comté en 2012



Source : Alterre Bourgogne et OPTEER, données non corrigées des variations climatiques et hors agrocarburants

Diagnostic préparatoire





^{*} Données hors agrocarburants et non corrigées des variations climatiques, l'année 2012 ayant été plus douce que la moyenne de référence.

Même si elle repose encore largement sur le bois-énergie, la production régionale d'énergies renouvelables se diversifie de plus en plus. Les principales évolutions ont porté sur :

- · les parcs éoliens, dont la puissance installée est passée de 80 MW en 2009 à 309 MW en 2014 ;
- · les installations photovoltaïques, dont la puissance installée est passée de 9 MW en 2009 à 171 MW en 2014 ;
- la mise en place des premières installations de méthanisation, principalement dans des exploitations agricoles, pour une puissance de 4,7 MW thermiques et 3,2 MW électriques en 2014.

Précisions et définitions

Les énergies renouvelables sont dérivées de processus naturels en perpétuel renouvellement. Il existe plusieurs formes d'énergies renouvelables, notamment l'énergie générée par le soleil, le vent, la biomasse, la chaleur terrestre, l'eau des fleuves, des lacs, des mers et des océans, le biogaz et les biocarburants liquides.

On distingue:

- l'énergie renouvelable électrique qui comprend l'électricité hydraulique, éolienne, marémotrice, le solaire photovoltaïque et la géothermie à haute température
- l'énergie renouvelable thermique qui comprend le bois de chauffage (ramassé ou commercialisé), la géothermie valorisée sous forme de chaleur, le solaire thermique actif, les résidus de bois et de récoltes incinérés, les biogaz, les biocarburants et les pompes à chaleur, les déchets urbains et industriels biodégradables.

(Extrait de « Chiffres clés des énergies renouvelables – Édition 2015 » du Commissariat Général au Développement Durable).





>>> Grands enjeux de santé

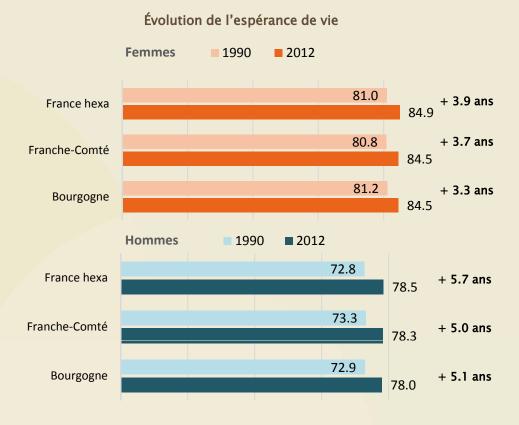
TERRITOIRES, CONTEXTE ET GRANDS ENJEUX EN SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Espérance de vie à la naissance

En France, depuis 1950, l'espérance de vie augmente : l'amélioration des conditions de vie et d'hygiène et les progrès de la médecine ont conduit principalement à la baisse de la mortalité infantile par diminution des décès par maladies infectieuses. Depuis 1980, le gain est essentiellement dû au recul de la mortalité aux grands âges et à la réduction de la mortalité par affections cardio-vasculaires.

Hommes Femmes

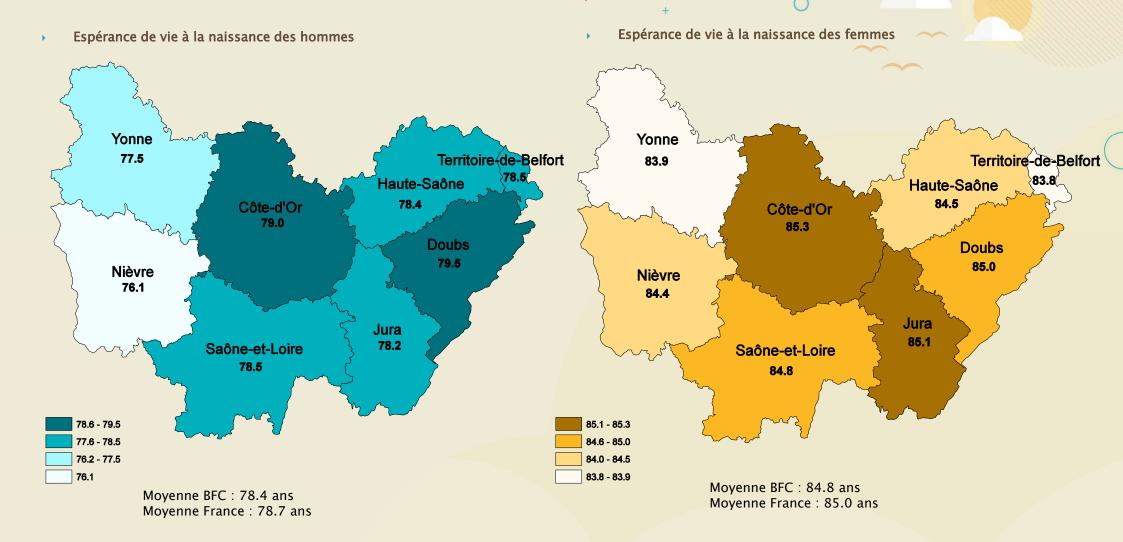
- L'espérance de vie à la naissance a augmenté en Bourgogne et en Franche-Comté, mais un peu moins que dans la moyenne des régions françaises (entre 1990 et 2012).
- Elle a progressé plus fortement chez les hommes que chez les femmes, cependant l'écart reste élevé dans les deux régions, comme en France (6.4 ans).
- En 2013, un homme bourguignon franc-comtois vit en moyenne 78.4 ans (78.7 ans en France) et une femme 84.8 ans (85.0 ans en France).
- Des disparités infra-régionales existent : pour les hommes comme pour les femmes, l'espérance de vie à la naissance est plus faible dans la Nièvre et l'Yonne.



Sources : Insee, fichier État-civil (données domiciliées), estimations localisées de population.







Source : Insee, données provisoires arrêtées au 31 décembre 2013

Cancers

Les cancers, priorité de santé publique, sont parmi les premières causes de mortalité en France. Le nombre de nouveaux cas de cancer en France métropolitaine est estimé à 355 000 dont 200 000 chez l'homme et 155 000 chez la femme.

Près de la moitié de la hausse de l'incidence des cancers, observée chez les hommes comme chez les femmes, est liée aux évolutions démographiques (période 1980-2012).

Par ailleurs, 2.3 millions de Français sont en affection de longue durée (ALD) pour tumeurs malignes, soit

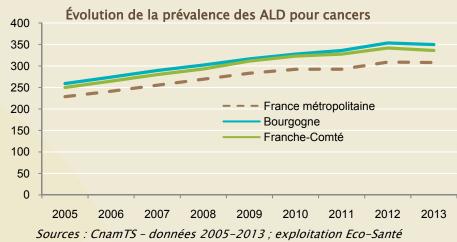
17 % des motifs d'ALD en 2013.

Forte augmentation des ALD pour cancers depuis 2005

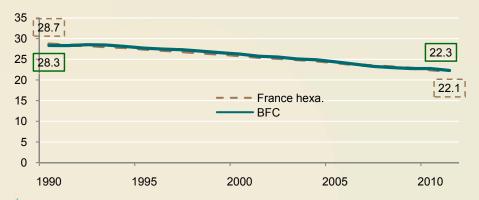
- 114 100 Bourguignons Francs-comtois relevant d'un des 3 principaux régimes d'assurance maladie sont en ALD pour un cancer en 2013 (soit 349.8 pour 100 000).
- La prévalence des ALD pour cancers progresse de 35 % en 8 ans (+ 4.4 % en moyenne par an) au sein du régime général.

Mortalité par cancers en net recul

- Les cancers causent plus de 7 500 décès chaque année en BFC, soit plus d'un décès sur quatre (moyenne 2006-2012).
- Le taux de mortalité a reculé (-1.0 % en moyenne par an) entre 1990 et 2011 dans la région comme en France.
- De fortes disparités territoriales sont observées, le taux de mortalité variant de 10.5 à 33.9 pour 10 000 habitants.



Évolution de la mortalité par cancers



Sources : Inserm CépiDc - données 1990-2011 ; exploitation Fnors

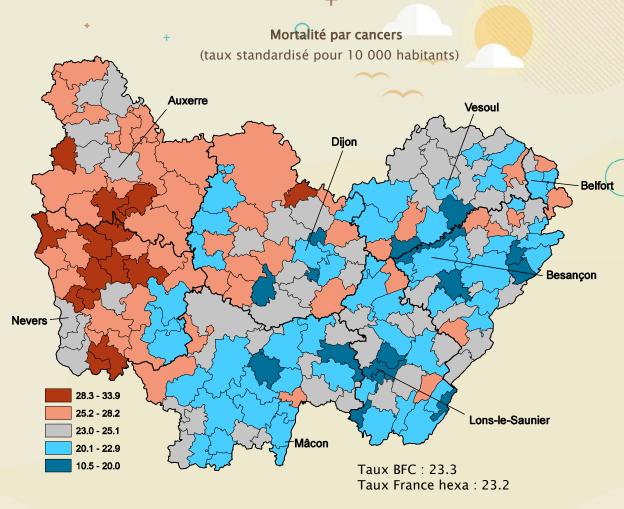


Morbidité et mortalité liée aux cancers

	Prévale	nce des ALD	Mortalité		
	Nombre de cas	Taux standardisé / 10 000 pers	Nombre de cas	TSM / 10 000 pers	
Côte-d'Or	19 643	348.1*	1 277	23.0	
Nièvre	10 210	336.7	822	26.2*	
Saône-et-Loire	24 163	342.8	1 606	22.5*	
Yonne	14 341	346.7*	1 064	25.5*	
Doubs	20 106	370.1*	1 151	22.3*	
Jura	10 744	350.0*	668	21.7*	
Haute-Saône	9 480	345.7	608	22.8	
Territoire de Belfort	5412	367.9*	328	23.2	
BFC	114 099	349.8	7 525	23.3	
France hexagonale	2 286 028	340.4	151 396 23.2		

^{*} Écart à la moyenne régionale statistiquement significatif

Sources : CnamTS, CCMSA, RSI - données 2013 ; Inserm-CépiDC - données 2006-2012 ; exploitation ORS



Sources : Inserm CépiDc - données 2006-2012 ; Insee - RP 2006 à 2012 ; exploitation ORS

Précisions

ALD (affection de longue durée) : En cas d'affections comportant un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, le code de la sécurité sociale prévoit la suppression du ticket modérateur normalement à la charge de l'assuré dans le cadre du risque maladie

Les statistiques portent ici sur la population couverte par les 3 principaux régimes d'assurance-maladie, soit $94\,\%$ de la population.

Taux brut de prévalence ALD dans le graphique ci-contre : taux brut pour 10 000 assurés du régime général, le seul pour lequel les données sont disponibles depuis 2005.

Taux standardisé de prévalence ALD: nombre d'ALD pour 10 000 que l'on observerait dans la région si elle avait la même structure d'âge que la population de référence (ici ensemble de la population de France hexagonale en 2012).

Taux standardisés de mortalité (TSM) : nombre de décès pour 10 000 que l'on observerait dans la région si elle avait la même structure d'âge que la population de référence (ici ensemble de la population de France en 2012).

Dans le graphique ci-contre, l'indicateur est calculé sur trois années. Le taux a une dimension annuelle, l'année indiquée étant l'année médiane de la période triennale utilisée pour le calcul.

TERRITOIRES, CONTEXTE ET GRANDS ENJEUX EN SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Cancers à surveiller en lien avec l'environnement

L'industrialisation, l'urbanisation, le développement rapide de la société de consommation, des transports et de l'agriculture intensive ont entraîné des modifications considérables de l'environnement humain à l'échelle individuelle (modes de vie, habitat, travail) et collective. Le rapprochement de ces constats sanitaires et environnementaux soulève des questions scientifiques et sociales sur l'origine environnementale possible de cancers dont les causes sont inconnues ou mal expliquées par les facteurs de risque classiques socio-comportementaux (tabac, alcool, virus transmissibles) ou par des expositions professionnelles (en général à doses élevées).

- L'Institut de veille sanitaire a identifié un groupe de six localisations prioritaires à surveiller : système nerveux central, poumon, lymphome malin non hodgkinien, mésothéliome de la plèvre, leucémies et peau. Cette priorisation s'appuie sur une hiérarchisation par consensus scientifique et sur une échelle composite constituée à partir de 16 critères documentant les notions suivantes : lien suspecté ou prouvé avec l'environnement, importance en santé publique, perception sociale.
- L'incidence de la plupart de ces cancers progresse depuis les 30 dernières années, plus chez les femmes que chez les hommes même si les taux féminins restent inférieurs. Le cancer du poumon fait exception : son incidence a diminué chez les hommes et très fortement progressé chez les femmes.
- L'évolution de la mortalité est moins marquée chez les hommes, hormis pour le mélanome de la peau, fortement en hausse (+10.4 % par an).

Tendances d'évolution en France sur deux décennies (Moyenne annuelle)

	Incidence	Mortalité
Femmes		
Poumon	+13.5%	+1.5%
Mélanome de la peau	+5.5%	+0.03%
Système nerveux central	+1.1%	+0.1%
Lymphome malin non hodgkinien	nd	+1.9%
Leucémies	nd	-0.7%
Hommes		
Poumon	-0.4%	+0.1%
Mélanome de la peau	+0.3%	+10.4%
Système nerveux central	+0.2%	+1.3%
Lymphome malin non hodgkinien	nd	+2.3%
Leucémies	nd	-0.6%

Sources : InVS, Francim, InCA - estimations 1980 à 2012



Nouveaux cas de cancers pour les 6 localisations à surveiller en lien avec l'environnement

	Bourg	gogne	Franche-Comté		
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	
Femmes					
Poumon	253	14.5	176	14.7	
Mélanome de la peau	[108;209]	[7,2;14,3]	[80;164]	[8,3;17,3]	
Système nerveux central	[46;67]	[3,2;5,0]	[29;45]	[2,8;4,5]	
Lymphome malin non hodgkinien	[158;196]	[8,2;10,3]	[75;100]	[6,1;8,3]	
Leucémie	[102;150]	[6,0;9,1]	[60;94]	[5,3;8,7]	
Hommes					
Poumon	806	49.7	556	52.6	
Mélanome de la peau	[110;272]	[7,6;19,0]	[69;180]	[7,2;19,0]	
Système nerveux central	[63;85]	[4,8;6,5]	[49;67]	[5,8;8,0]	
Lymphome malin non hodgkinien	192	11.6	119	11.6	
Leucémie	[130;186]	[8,7;12,5]	[94;140]	[10,4;15,6]	
Ensemble					
Nombre de cas de mésothéliome déclarés	30	nd	9	nd	
Ordre de grandeur estimé	[21 ; 32]		[15 ; 22]		

Sources: InVS, Francim – estimations 2008–2010; InVS, InCA – données 2012; exploitation ORS

Mortalité par cancers pour les 6 localisations à surveiller

	Bourgogne		Franche-Comté		France
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Taux
Femmes					
Poumon	206	19.4	131	19.5	19.9
Leucémies	77	6.2	51	6.9	6.3
Lymphome malin non hodgkinien	60	4.8	38	5.2	5.0
Système nerveux central	39	3.8	24	3.6	4.0
Mélanome de la peau	22	1.9	14	2.0	2.0
Mésothéliome de la plèvre	7	0.6	2	0.3	0.6
Hommes					
Poumon	694	81.2	437	80.8	78.8
Leucémies	95	11.8	56	11.4	11.8
Lymphome malin non hodgkinien	73	8.9	39	8.0	8.8
Système nerveux central	52	6.1	35	6.3	6.4
Mélanome de la peau	26	3.2	15	2.8	3.3
Mésothéliome de la plèvre	19	2.3	6	1.2	2.2

Sources : Inserm CépiDc, Insee (RP) - données 2006-2012 ; exploitation ORS

Précisions

Nouveaux cas de cancers: le nombre de nouveaux cas et le taux standardisé d'incidence sont estimés par l'InVS à partir des données de mortalité, d'ALD ou d'hospitalisation selon les localisations cancéreuses.

Le **taux standardisé d'incidence** (TSI) correspond au nombre de cancers pour 100 000 que l'on observerait dans la région si elle avait la même structure d'âge que la population de référence (ici population mondiale).

L'InVS a publié un intervalle de prédiction, « à titre indicatif » lorsque l'estimation du nombre de nouveaux cas et du taux d'incidence n'a pas été réalisable. Les sites d'atteinte concernés sont signalés par le symbole *.

Ordres de grandeur régionaux estimés des cas de mésothéliome : reposant sur la taille de la population et ne prenant pas en compte les différences d'exposition par région qui peuvent être importantes.

Taux standardisés de mortalité (TSM) : nombre de décès pour 100 000 que l'on observerait dans la région si elle avait la même structure d'âge que la population de référence (ici ensemble de la population de France en 2012).

Pour en savoir plus :

• sur les méthodes d'estimation des incidences ou sur la méthode de classement des cancers en lien avec l'environnement, voir le site de l'InVS.

Maladies de l'appareil circulatoire

Elles sont en France, parmi les trois premières causes de mortalité (145 000 décès par an), d'ALD (3 millions de Français) et d'hospitalisation (1.4 millions de séjours hospitaliers). La mortalité par ces affections diminue régulièrement, tandis que leur prévalence progresse depuis la fin des années 1960, par l'amélioration du dépistage et des techniques de prise en charge.

Divers facteurs environnementaux d'origine physique ou chimique sont susceptibles d'être impliqués dans l'apparition des maladies cardiovasculaires : le bruit, le monoxyde de carbone, la pollution atmosphérique. Les principaux facteurs de risque identifiés relèvent plus de comportements individuels, influencés par l'environnement physique, social et culturel des personnes (tabagisme, manque d'exercice physique, usage nocif d'alcool, alimentation riche en graisses saturées et/ou en sel...).

La prévalence des ALD en progression

Plus de 167 300 Bourguignons Francs-comtois sont en ALD pour une maladie de l'appareil circulatoire, soit près de 500 pour 10 000 habitants relevant d'un des 3 principaux régimes d'assurance maladie.

La prévalence des ALD a progressé de près de 60 % parmi les assurés du régime général, en BFC, comme en France (soit +7 % par an entre 2005 et 2013).

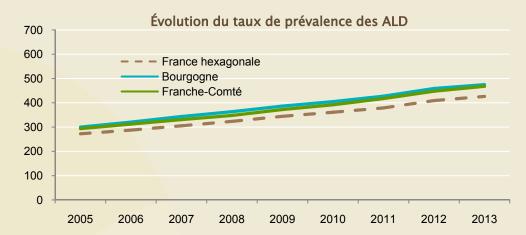
Une mortalité régionale en baisse

Les maladies de l'appareil circulatoire provoquent 7 600 décès chaque année, soit 22.3 pour 10 000 habitants.

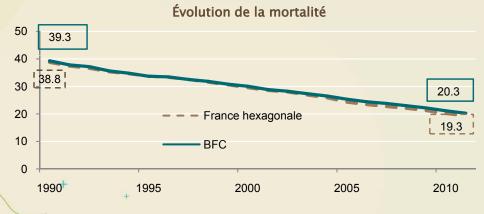
La mortalité baisse au même rythme que la moyenne nationale (-2 % par an) depuis 1990. La région BFC est en surmortalité par rapport à la movenne nationale.

De fortes disparités territoriales

De fortes disparités sont observées entre les territoires au sein de la région, les taux de prévalence variant du simple au double, et ceux de mortalité variant dans un rapport de 1 à 3.

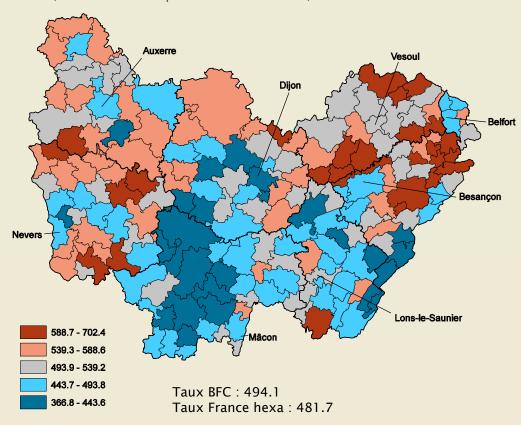


Sources: Cnamts-données 2005-2013; Exploitation Eco-Santé



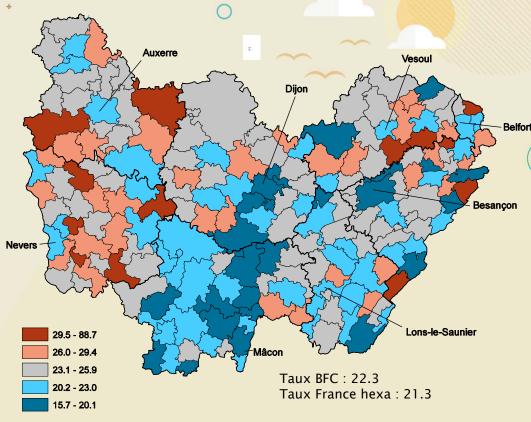
Sources: Inserm CépiDc - données 1990-2011; Exploitation Fnors

Prévalence des ALD pour maladies de l'appareil circulatoire (taux standardisé pour 10 000 habitants)



Source : CnamTS, CCMSA, RSI , Insee- données 2013 ; exploitation ORS

Mortalité par maladies de l'appareil circulatoire (taux standardisé pour 10 000 habitants)



Source : Inserm CépiDc, Insee - données 2006-2012 ; exploitation ORS

Précisions

ALD (affection de longue durée) : En cas d'affections comportant un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, le code de la sécurité sociale prévoit la suppression du ticket modérateur normalement à la charge de l'assuré dans le cadre du risque maladie

Les statistiques portent ici sur la population couverte par les 3 principaux régimes d'assurance-maladie, soit 94 % de la population.

Taux brut de prévalence ALD dans le graphique ci-contre : taux brut pour 10 000 assurés du régime général, le seul pour lequel les données sont disponibles depuis 2005.

Taux standardisé de prévalence ALD: nombre d'ALD pour 10 000 que l'on observerait dans la région si elle avait la même structure d'âge que la population de référence (ici ensemble de la population de France hexagonale en 2012).

Taux standardisés de mortalité (TSM) : nombre de décès pour 10 000 que l'on observerait dans la région si elle avait la même structure d'âge que la population de référence (ici ensemble de la population de France en 2012).

Dans le graphique ci-contre, l'indicateur est calculé sur trois années. Le taux a une dimension annuelle, l'année indiquée étant l'année centrale de la période triennale utilisée pour le calcul.

Pour en savoir plus :

• voir le dossier thématique « Maladies cardio-vasculaires » sur le site de l'InVS disponible sur : http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-chroniques-et-traumatismes/Maladies-cardio-vasculaires

Maladies neurodégénératives

Les facteurs environnementaux susceptibles d'entraîner des effets neurologiques sont principalement des agents chimiques tels que les pesticides, le plomb, l'arsenic, les polychlorobiphényles... Cependant leur part attribuable dans la survenue des troubles neurologiques est difficile à évaluer.

Plus de 20 000 habitants en ALD pour la maladie d'Alzheimer ou la maladie de Parkinson

Plus de 16 000 personnes sont en ALD pour la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée soit 42.8 pour 10 000 habitants relevant d'un des 3 principaux régimes d'assurance maladie.

Environ 6 400 personnes relevant d'un des 3 principaux régimes d'assurance maladie sont en ALD pour cette maladie, soit 18.6 pour 10 000.

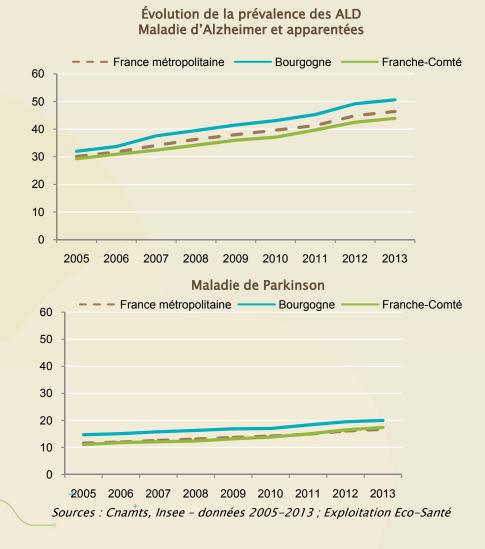
Forte progression des ALD pour ces pathologies

La prévalence de l'ALD pour la maladie d'Alzheimer progresse de 7.3 % en moyenne par an, en Bourgogne et de 6.2 % en Franche-Comté entre 2005 et 2013 parmi les assurés du régime général.

La progression est presque aussi élevée pour la maladie de Parkinson (+4.0 % en moyenne par an en Bourgogne et +6.3 % en Franche-Comté).

Des disparités territoriales marquées

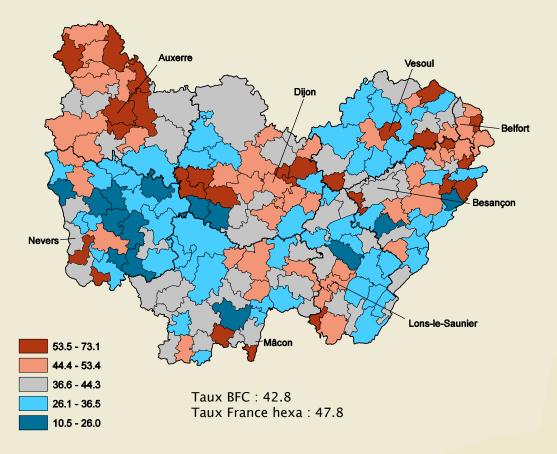
Les écarts sont importants au sein de la région, les taux de prévalence variant dans un rapport de 1 à 5 pour la maladie de Parkinson et de 1 à 7 pour la maladie d'Alzheimer.



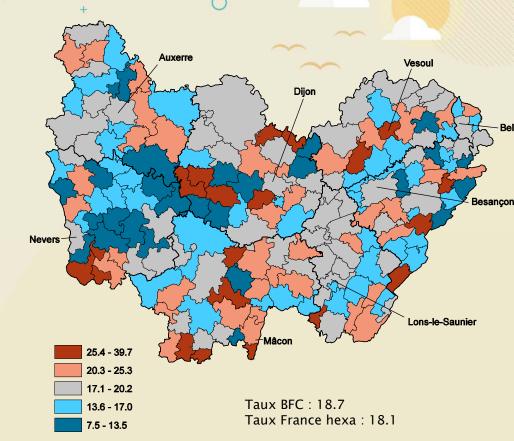




Prévalence des ALD pour maladies d'Alzheimer et maladies apparentées (taux standardisé pour 10 000 habitants)







Source : CnamTS, CCMSA, RSI , Insee- données 2013 ; exploitation ORS

Précisions

ALD (affection de longue durée) : en cas d'affections comportant un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, le code de la sécurité sociale prévoit la suppression du ticket modérateur normalement à la charge de l'assuré dans le cadre du risque maladie. La liste de ces affections dites de longue durée est établie par décret et comporte 30 affections ou groupes d'affections.

Les statistiques portent ici sur la population couverte par les 3 principaux régimes d'assurance-maladie, soit 94 % de la population.

Taux brut de prévalence ALD dans le graphique ci-contre : taux brut pour 10 000 assurés du régime général, le seul pour lequel les données sont disponibles depuis 2005.

Taux standardisé de prévalence ALD: nombre d'ALD pour 10 000 que l'on observerait dans la région si elle avait la même structure d'âge que la population de référence (ici ensemble de la population de France hexagonale en 2012).

Les **polychlorobiphényles** (**PCB**) forment une famille de 209 composés aromatiques organochlorés dérivés du biphényle. Les PCB sont toxiques, écotoxiques et reprotoxiques (y compris à faible dose en tant que perturbateurs endocriniens).

Pour en savoir plus :

■ Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (Inserm). Pesticides – Effets sur la santé : synthèse et recommandations. Paris. FRA ; 2013, 161p.

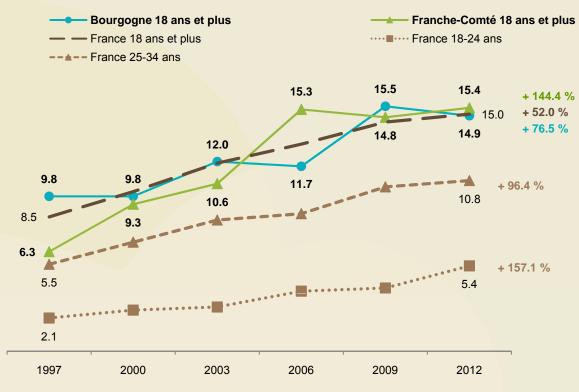
Surpoids, obésité

L'obésité correspond à un développement excessif du tissu adipeux entraînant des complications métaboliques et fonctionnelles sur l'organisme et aboutit à une réduction de l'espérance de vie.

Au-delà de la nutrition et de la génétique, de nombreux facteurs environnementaux sont impliqués dans le développement et l'installation de cette maladie chronique : stress, sommeil, médicaments, virus, exposition à certains polluants.

- En 2012, 14.9 % des Bourguignons et 15.4 % des Francs-Comtois âgés de 18 ans et plus étaient obèses (d'après l'enquête déclarative Obépi).
- La prévalence de l'obésité progresse avec l'âge : 5.4 % des jeunes français de 18-24 ans sont concernés, et 10.8 % des 25-34 ans.
- En 15 ans, le taux d'obésité parmi les 18 ans et plus a augmenté de 5.1 % par an en moyenne en France, et de façon significative dans toutes les régions françaises.
- Les évolutions ont été très différentes entre la Bourgogne, avec une croissance inférieure à la moyenne nationale (+3.5 % par an) et la Franche-Comté ayant une des plus fortes progressions (+9.6 % par an).

Évolution du taux d'obésité (%)

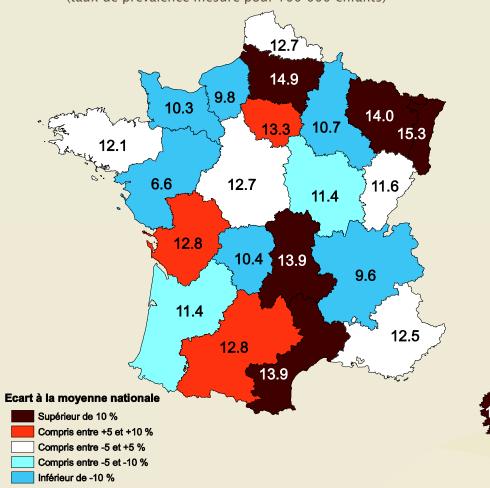


Source : Enquête OBEPI – Institut Roche de l'Obésité. Inserm. Paris.



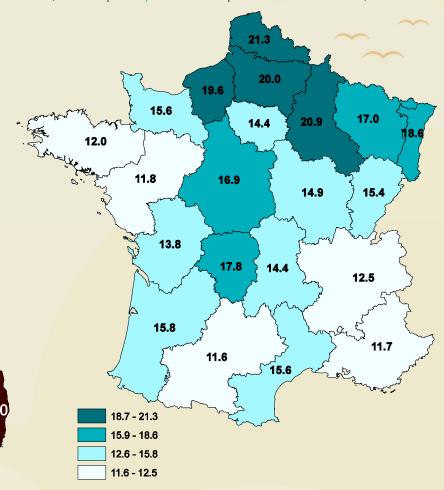
0

Surpoids et obésité chez les enfants de 5-6 ans (taux de prévalence mesuré pour 100 000 enfants)



Sources : Enquête 2005–2006 auprès des enfants scolarisés en grande section de maternelle, Drees–DGS–Dgesco–DEPP–Invs 2005–2006 ; exploitation ORS

Obésité chez les adultes
(taux de prévalence déclaré pour 100 000 adultes)



Source : Enquête ObEpi, Inserm-Institut Roche-Sofres 2012 ; exploitation ORS

Précisions

Indice de Masse Corporelle (IMC) = poids (kg) / taille² (m). Cet indice est utilisé pour mesurer l'excès de poids et l'obésité.

Surpoids et obésité : Chez l'adulte, l'obésité est définie par un IMC supérieur ou égal à 30 et le surpoids par un IMC compris entre 25 et 29.9.

Chez l'enfant, les références IOTF sont utilisées pour définir le surpoids et l'obésité. La définition du surpoids et de l'obésité repose sur des courbes de centiles de l'IMC établies à partir de données de différents pays. Les seuils sont constitués par les courbes de centiles passant à 18 ans par les valeurs de l'IMC égales à 25 (pour le surpoids) et 30 (pour l'obésité).

Pour en savoir plus :

• Obépi-Roche. Enquête épidémiologique nationale sur le surpoids et l'obésité. Neuilly-sur-Seine : Institut Roche de l'Obésité: 2012, 59p.

Maladies respiratoires et allergies

Les deux plus importants facteurs de risque des maladies respiratoires sont la fumée du tabac (le fait de fumer soi-même et l'exposition à la fumée) et la qualité de l'air. Les agents chimiques comme la pollution atmosphérique par la présence d'allergènes dans l'air extérieur (pollens, particules fines, gaz toxiques) ou intérieur (moisissures, produits à usage domestique, acariens,...) sont susceptibles d'entraîner des pathologies respiratoires (asthme, insuffisance respiratoire chronique,...).

- Plus de 3 200 élèves disposent d'un projet d'accueil individualisé (PAI) pour asthme.
- Par ailleurs, 2 200 séjours hospitaliers sont induits par l'asthme chaque année, soit 8.2 séjours pour 10 000 habitants, avec de fortes disparités territoriales (de 1.3 à 17.6).
- Plus de 16 700 personnes sont en ALD pour insuffisance respiratoire chronique grave, soit 51.7 pour 10 000 assurés relevant d'un des 3 principaux régimes d'assurance maladie. La prévalence est deux fois supérieure à la moyenne régionale dans l'Yonne. Ces différences de taux peuvent s'expliquer par des fréquences de maladies différentes mais aussi par des pratiques de repérage et de prise en charge variables selon les territoires.

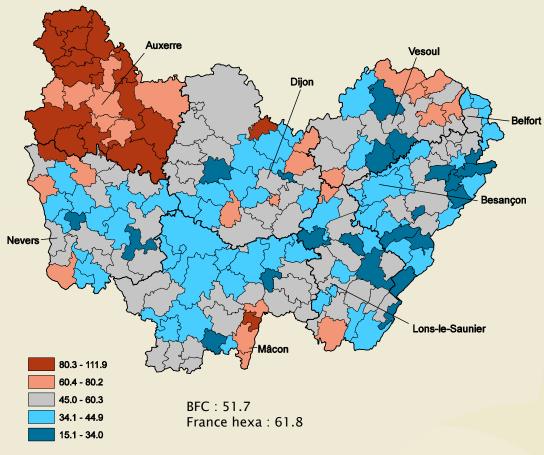
Élèves ayant un projet d'accueil individualisé (PAI) pour asthme

	Écoles	Collèges	Lycées et LP	Ensemble
Académie Dijon	1 673	366	42	2 081
Taux / 1 000	11.2	4.8	0.9	7.6
Académie Besançon	690	394	114	1 198
Taux / 1 000	5.8	6.8	2.9	5.6

Sources : services statistiques des rectorats de Dijon et de Besançon- données 2014-2015

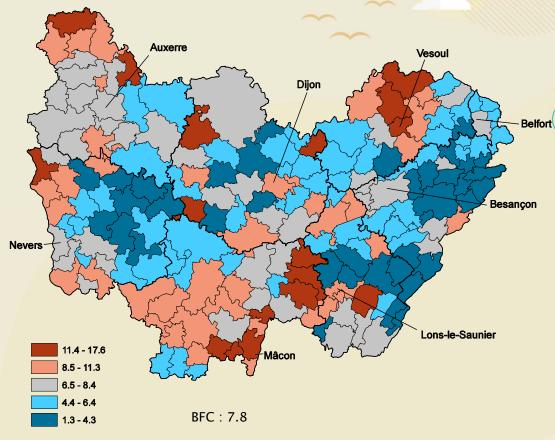


Prévalence des ALD pour insuffisance respiratoire (taux standardisé pour 10 000 habitants)



Source : CnamTS, CCMSA, RSI, Insee - données 2013 ; exploitation ORS

Hospitalisation pour asthme (taux standardisé pour 10 000 habitants)



Source : Atih PMSI MCO (données 2011–2013), Insee ; exploitation ORS

Précisions

PAI (projet d'accueil individualisé) : ce projet s'applique aux élèves souffrant d'une maladie ou d'un handicap afin de définir leur prise en charge dans le cadre scolaire et d'assurer la communication avec la communauté éducative de l'établissement.

ALD (affection de longue durée) : En cas d'affections comportant un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, le code de la sécurité sociale prévoit la suppression du ticket modérateur normalement à la charge de l'assuré dans le cadre du risque maladie.

Les statistiques portent ici sur la population couverte par les 3 principaux régimes d'assurance-maladie, soit 94 % de la population.

Taux brut de prévalence ALD dans le graphique ci-contre : taux brut pour 10 000 assurés du régime général, le seul pour lequel les données sont disponibles depuis 2005.

Taux standardisé de prévalence ALD: nombre d'ALD pour 10 000 que l'on observerait dans la région si elle avait la même structure d'âge que la population de référence (ici ensemble de la population de France hexagonale en 2012).

Allergies alimentaires

L'allergie alimentaire avérée est très fréquemment à l'origine d'une dégradation de la qualité de vie des patients, les signes cliniques de l'allergie pouvant être visibles, ou non, comme les éruptions cutanées. Le seul traitement efficace est un régime d'éviction. Cela nécessite que la personne allergique informe précisément sur le type d'ingrédient qu'il est indispensable de ne pas consommer et maitrise la composition de son alimentation pour éviter une récidive.

Plus de 2 100 élèves disposent d'un Projet d'accueil individualisé (PAI) pour allergies dans la région.

Élèves ayant un PAI pour allergies alimentaires

	Écoles	Collèges	Lycées et LP	Ensemble
Académie Dijon	906	299	102	1 307
Taux / 1 000	6.1	3.9	2.1	4.8
Académie Besançon	327	359	145	831
Taux / 1 000	2.8	6.2	3.7	3.9

Sources : services statistiques des rectorats de Dijon et de Besançondonnées 2014-2015

